
Programme de Formation

HABILITATIONS ELECTRIQUES BR PHOTOVOLTAIQUE RECYCLAGE

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation est destinée à un public varié, incluant :

- Les professionnels de l'électricité souhaitant obtenir une habilitation pour intervenir en toute sécurité sur des installations électriques.
- Les techniciens et artisans qui manipulent des équipements électriques dans leur travail quotidien.
- Les personnes cherchant à se reconvertir ou à renforcer leurs compétences dans le domaine de l'électricité.

Il est essentiel que les participants aient une compréhension écrite et orale de la langue française afin de suivre la formation efficacement.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de la formation **Habilitation Electrique BR** sont multiples : il s'agit de former les stagiaires à la réalisation d'interventions électriques en toute sécurité. Cela inclut l'exploitation et la rédaction des documents applicables lors d'interventions BT, ainsi que la capacité à rendre compte de leurs activités.

Les stagiaires apprendront à identifier les risques électriques et à appliquer les mesures de prévention adéquates lors de leurs interventions. Ils seront également formés à l'utilisation des équipements de protection et aux procédures de mise en sécurité des installations électriques.

Un autre objectif clé est de préparer les participants à la gestion des situations d'urgence en cas d'accident corporel ou d'incendie, leur permettant de réagir de manière appropriée et sécurisée.

Enfin, la formation vise à garantir que chaque participant soit en mesure de respecter les normes de sécurité en vigueur et d'obtenir une habilitation reconnue par les employeurs.



Description

La formation **Habilitation Electrique BR champ d'application photovoltaïque recyclage** vise à permettre aux stagiaires de réaliser des interventions d'entretien et de dépannage sur des installations électriques en toute sécurité. Cette formation de 14 heures se déroule dans une salle dédiée, équipée de matériel pédagogique adapté, permettant aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans le domaine électrique.

Le programme comprend un tronc commun qui couvre les effets du courant électrique sur le corps humain, les domaines de tension, les zones d'environnement, ainsi que les principes d'habilitation. Les participants apprendront à analyser les situations à risque, à appliquer les mesures de protection



adaptées et à se familiariser avec les équipements de protection individuelle (EPI) et collective.

Les modules spécifiques aux interventions BT incluent des instructions sur l'utilisation des matériels électriques, la rédaction des documents nécessaires, ainsi que les consignes de sécurité à respecter lors des interventions. Chaque stagiaire sera également formé aux conduites à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Des évaluations théoriques et pratiques permettront de mesurer les acquis des participants, avec un avis sur leur habilitation qui sera transmis à leur employeur. À l'issue de la formation, une attestation de stage sera délivrée.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les pré-requis sont :

- Avoir une **compréhension écrite et orale** de la langue française.
- Être détenteur d'une **habilitation de même niveau** valide, datant de moins de 3 ans.

Cela garantit que tous les participants ont le niveau de connaissance nécessaire pour suivre le contenu de la formation et en tirer le meilleur parti.



Modalités pédagogiques

La formation utilise diverses méthodes pédagogiques pour assurer un apprentissage efficace. Les méthodes incluent :

- Utilisation de **vidéoprojecteurs** et de **PC** pour des présentations interactives.
- Visionnage de **films** éducatifs pour illustrer les concepts clés.
- Formation pratique dans une **salle dédiée** aux habilitations électriques, équipée de panneaux pédagogiques.
- Démonstration de **matériel de sécurité** tel que visières anti-UV, gants d'électricien et autres équipements essentiels.

Ces méthodes sont conçues pour favoriser l'engagement des stagiaires et leur permettre d'appliquer les connaissances acquises dans des situations réelles.



Moyens et supports pédagogiques

Les supports pédagogiques mis à disposition des stagiaires comprennent :

- Des **panneaux pédagogiques** affichant les concepts de sécurité électrique.
- Un **équipement de protection individuelle (EPI)** nécessaire pour les démonstrations pratiques.
- Des documents et ressources pour le suivi des **interventions BT** et les procédures de sécurité.

Cela permet aux stagiaires de mieux comprendre les enjeux de la sécurité électrique et de se familiariser avec l'équipement utilisé dans leur futur environnement professionnel.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des acquis comprennent :

- Une **évaluation théorique** pour tester les connaissances acquises durant la formation.
- Une **évaluation pratique** permettant d'apprécier la capacité des stagiaires à appliquer ces connaissances dans un contexte réel.

À l'issue de ces évaluations, le formateur émet un avis sur la possibilité d'habilitation de chaque stagiaire, qui sera communiqué à leur employeur sous forme d'une carte d'habilitation pré-remplie.



Informations sur l'admission

Les informations d'admission stipulent que les inscriptions doivent être réalisées **au moins une semaine** avant le début de la formation. Cela permet d'organiser les ressources pédagogiques et de préparer le matériel nécessaire à chaque stagiaire.

Les candidats intéressés doivent également s'assurer de remplir les pré-requis avant de s'inscrire.



Informations sur l'accessibilité

La formation est conçue pour être accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

Les mesures mises en oeuvre incluent :

- Matériel adapté : Tous les supports de formation peuvent être fournis dans des formats adaptés sur demande.
- Sensibilisation des intervenants : Les formateurs sont sensibilisés aux besoins spécifiques des participants en situation de handicap.
- Accompagnement personnalisé : Un référent handicap est disponible pour répondre aux besoins spécifiques et assurer un accès équitable à la formation.

Ces mesures visent à garantir que chaque participant puisse suivre la formation dans des conditions optimales.